



Assemblée générale annuelle du Club de Curling Chicoutimi
tenue à la salle du Club de Curling Chicoutimi
Mardi le 10 juin 2025 à 19H00

PROCÈS-VERBAL

PERSONNES PRESENTES DU C.A. :

M. Mario Ruel, vice-président (président intérimaire)
M. Daniel Côté, Trésorier
Mme. Véronique Bouchard, secrétaire
M. Alexandre Bouchard-Côté, directeur
M. Pascal Girard, directeur
M. Daniel Boulianne, directeur
Mme Noémie Verreault, directrice

INVITÉ :

M. Pierre-Luc Lavoie, CPA auditeur

MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Furent présents 40 membres (incluant les administrateurs). Voir la liste des membres en annexe.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Mario Ruel souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

2. Présences et constatation du quorum

La vérification du quorum a été effectuée par l'enregistrement des membres à leur arrivée.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Mario Ruel effectue la lecture de l'ordre du jour. L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par M. Jean Pagé et appuyée par M. Gilles Tremblay. A.U.

4. Étude et acceptation du rapport financier se terminant le 31 mars 2025

Le président invite M. Pierre-Luc Lavoie, CPA auditeur, à présenter les états financiers incluant un rapport de mission d'examen pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025. Le bilan démontre que l'exercice financier se termine par un surplus de 8600\$ par rapport à 23000\$ pour l'exercice financier 23-24. La subvention de 49 000\$ de Ville Saguenay est terminée, mais comme elle servait à rembourser une dette, nous n'avons plus cette dépense. Malgré que nous soyons en insuffisance comptable, le flux monétaire est positif. Il est proposé d'approuver les états financiers par M. Daniel Gilbert, appuyé par M. Gilles Potvin. A.U.

5. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 29 mai 2024

M. Mario Ruel procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2024. Il est proposé d'adopter le procès-verbal par M. Damien Simard, appuyé par Mme Hélène Desbiens. A.U.

6. Nomination des experts comptables pour l'année 2024-2025

M. Daniel Côté nous informe que les frais de la firme Boivin, Darveau, Boily, CPA augmenteront l'année prochaine car ses frais d'exploitation augmentent (loyer, salaires, etc). Il suggère tout de même de reconduire la firme car très peu de firmes acceptent les petites entreprises comme la nôtre. M. Patrice Ménard souligne que le prix reste tout de même très abordable, comparant avec ce qu'il paie pour son entreprise. Il est proposé de reconduire la firme Boivin, Darveau, Boily, CPA par M. André Pilote et appuyé par M. Robert Desjardins. A.U.

7. Rapport du président

M. Mario Ruel, vice-président, fait un retour sur les difficultés du C.A. pendant la saison car plusieurs administrateurs ont démissionné pendant la saison. Il est fier de la performance des compétiteurs qui ont très bien représenté le CCC : Équipe Desjardins et Équipe Néron qui représenteront le Québec aux championnats canadiens Sénior, Équipe Martel qui ira au championnat canadien mixte, Desjardins/Gionest, Bouchard/Charest et Jesse Mullen qui ont participé au championnat canadien double mixte et Desjardins/Gionest qui a participé à la qualification olympique canadienne. M. Ruel remercie les employés du club, les responsables qui appuient le C.A. dans la gestion des ligues et MM. Damien Simard et André Pilote qui font tous les petits travaux. Proposé par Mme Valérie Tanguay, appuyé par M. Eric Henry. A.U.

8. Acceptation des faits et gestes du bureau de direction

Il est proposé d'accepter les faits et gestes du C.A. par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Damien Simard. A.U.

9. Affaires nouvelles

9.1 Acceptation de la mise à jour des règlements généraux

La documentation a été envoyée aux membres pour lecture avant l'assemblée. Il n'y a donc pas de lecture du document. M. Mario Ruel propose aux membres d'accepter la mise à jour en bloc, tout en mentionnant que la dernière mise à jour avait été faite en 2011, donc qu'il est toujours possible de les revoir l'année prochaine. Mme Janick Langlois propose d'adopter la mise à jour des règlements généraux et félicite ceux qui ont effectué ce travail colossal. Appuyé par M. Gervais Villeneuve. A.U.

9.2 Acceptation du code d'éthique

M. Mario Ruel fait la lecture du code d'éthique. L'adoption du code d'éthique est proposée par Gilles Bilodeau et appuyé par Patrice Ménard. A.U.

9.3 Loi 25

La loi 25 est la loi sur la confidentialité des renseignements personnels. On doit maintenant avoir le consentement des membres avant de publier les informations telles que les numéros de téléphone. Un formulaire devra être signé au début de la prochaine saison.

10. Période de question et commentaires

M. Patrice Ménard propose d'enlever le trottoir entre les glaces qui est toujours glacé donc dangereux. En même temps, ça permettrait de passer le Ice King plus facilement. M. Alexandre Bouchard-Côté répond que le trottoir est en béton surélevé et que ça coûterait des dizaines de milliers de dollars à enlever. M. Ménard parle de mettre un tapis mais le tapis gèlerait aussi dès qu'il serait mouillé. M. Robert Desjardins croit que régler ce problème devrait être une priorité car le dossier traîne depuis quelques années.

M. François Plourde demande pourquoi nos glaces sont vraiment très sales. M. Mario Ruel lui répond qu'il pourrait y avoir un problème avec la ventilation ou avec les équipements des membres. M. Damien Simard croit que nous devrions faire venir une firme qui nettoie les conduits et les espaces comme celui entre le plafond et la membrane. Il se pourrait que ce soit l'accumulation de poussière à cet endroit qui tombe sur les glaces.

M. Patrice Ménard demande si les deux compresseurs seront fonctionnels la saison prochaine car nous n'avons qu'un compresseur pour une grande portion de la saison. M. Daniel Côté répond qu'un des techniciens de CIMCO a finalement réglé le problème en fin de saison, donc les 2 compresseurs devraient fonctionner. M. Ménard souligne qu'à quelques occasions, les glaces sont devenues trop chaudes et qu'il était difficile de jouer car les antidérapants n'adhéraient plus. M. Côté répond que les compresseurs ont arrêté de fonctionner à cause du condenseur dehors qui a gelé à cause d'une trop grande accumulation de neige. Nous sommes déjà en voie de régler ce problème car nous allons faire installer un dispositif qui fera démarrer le condenseur de façon régulière. M. Robert Desjardins mentionne aussi que les alarmes ne se rendaient pas aux personnes responsables ce qui a fait en sorte qu'on se rendait compte du problème lorsqu'il était déjà trop tard.

M. François Plourde demande si le calendrier de la saison prochaine est disponible. M. Mario Ruel répond qu'il reste quelques ajustements à faire et qu'il sera disponible sur le site web prochainement.

M. François Plourde demande si on peut avoir une boîte à suggestions sur le site web qui pourrait aller directement aux membres du C.A. Mme Véronique Bouchard répond que c'est faisable mais elle ne sait pas si tous les membres du C.A. peuvent recevoir le courriel en même temps ou seulement une seule personne. Elle s'occupe de créer la page.

11. Nomination d'un/e président/e et d'un/e secrétaire d'élections

M. Mathieu Hamel est nommé président et Mme Valérie Tanguay est nommée secrétaire.

12. Élections

Cinq (5) postes du conseil administration sont à combler : M. Mario Ruel fin de mandat, M. Daniel Côté fin de mandat, M. Daniel Boulianne fin de mandat, et deux postes sont vacants.

Les membres proposés aux élections

M. Mario Ruel (proposé par Hélène Desbiens)	Accepte
M. Daniel Boulianne (proposé par Louise Boulianne)	Accepte
M. Daniel Côté (proposé par Manon Vigneault)	Accepte
Mme Janick Langlois (proposée par Sylvain Bourget)	Accepte
M. Gilles Tremblay (proposé par François Plourde)	Accepte
M. François Plourde (proposé par Jean Pagé)	Refuse
M. Sylvain Bourget (proposé par Dominique Gravel)	Refuse
M. Gilles Bilodeau (proposé par Damien Simard)	Refuse
M. Jérôme Fillion (proposé par Dominique Gravel)	Refuse

Le président des élections mentionne qu'il y a cinq (5) candidatures pour cinq (5) postes à combler, donc il n'y aura pas d'élection.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée par M. Gervais Villeneuve et appuyé par M. Jean-Claude Martel
20h10

Les membres du conseil d'administration se retirent afin de procéder à l'élection des dirigeants du CA.
L'exécutif du C.A. est ainsi nommé :

M. Mario Ruel – président
Mme Janick Langlois – vice-présidente
M. Gilles Tremblay – trésorier
Mme Véronique Bouchard - secrétaire